

# Appel à propositions d'actions pour le Plan Local Pour L'Insertion et l'Emploi de La Rochelle

**Année 2010**

**ANNEXE 2**

**AXE 2 Cahier des charges de la relation entreprise.**

**MISSION DE PROSPECTION ET  
PLACEMENT EN ENTREPRISE  
POUR DES PARTICIPANTS  
ENGAGES DANS UN PARCOURS EMPLOI**

## RAPPEL DES OBJECTIFS DU PLIE

- Suivre 2 100 personnes sur 3 ans, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.
- Faire accéder 50% d'entre elles au moins, à l'emploi aidé ou non (hors CAE, CA, CIRMA), d'une durée minimale de 6 mois dans le secteur marchand ou non marchand.
- Afin d'assurer une mission de prospection et d'intégration de qualité, il est convenu qu'un équivalent temps plein de prospecteur puisse assurer le placement de 45 participants par an.

## OBJECTIFS :

- Objectifs de résultats :

L'action de prospection et d'intégration doit permettre l'accès à l'emploi de 45 personnes par EQTP selon les critères définis par le PLIE. Les contrats de travail ou attestations signées par le nouveau salarié ou l'employeur devront être transmis à la Structure d'Animation et de Gestion du PLIE.

## PUBLICS VISES

Conformément au Protocole d'Accord signé en avril 2008, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, le Conseil Général et l'Etat décident de mettre en place un Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté de l'agglomération rochelaise :

- Demandeurs d'emploi de longue durée, avec une attention particulière aux plus de 50 ans.
- Bénéficiaires du RSA,
- Jeunes sans qualification ou avec une qualification inopérante sur le marché du travail ou ayant une situation sociale reconnue comme difficile par la Mission Locale,
- Toutes personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

Le public accueilli par le PLIE devra être :

- Majoritairement féminin,
- de faible niveau de qualification.

## LES MOYENS HUMAINS

Le candidat présentera le profil de la personne en charge de la prospection en entreprise et de l'intégration du participant Il précisera ses qualités, ses fonctions et le temps qui sera consacré à l'action au regard des objectifs de résultat demandés pour un EQTP.

## MOYENS MATERIELS

Le candidat présentera les conditions matérielles de réalisation de l'action (local, équipement, fournitures, réseau, logistique informatique,...).

Il est recommandé que le chargé de relation entreprise puisse disposer :

- d'une ligne téléphonique, fax, accès Internet ADSL.
- d'un ordinateur en permanence, afin de saisir et d'utiliser la base VieSION PLUS.

## LIEU DE REALISATION

L'action de prospection et d'intégration se réalisera sur le territoire de l'**agglomération rochelaise** mais aussi suivant les besoins repérés du public inscrit dans le PLIE à l'extérieur de cette aire géographique.

## MODALITES

Le bénéficiaire précisera la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de cette action :

- Les publics : mode de diffusion de l'offre d'emploi, mise en relation sur les offres, préparation à l'entretien, modalités et nombre de suivis dans l'entreprise, outils utilisés...,
- Les entreprises : mode de sensibilisation, d'information, prise d'offres médiation, intégration du nouveau salarié, actions spécifiques...,
- Partenaires et opérateurs : travail partenarial proposé, régulation...,

Il précisera en outre, les modalités expérimentales ou innovantes qu'il propose d'apporter.

## MODALITES DE FINANCEMENT

Le Fonds Social Européen, axe 3, mesure 31, sous mesure 312 interviendra seul ou en additionnalité des financements publics sur les dépenses suivantes :

- Temps de travail lié à la démarche de relation entreprise engagée pour des participants du PLIE
- Temps de coordination et de prise en charge du coût de fonctionnement lié à l'action

La proposition précisera en quoi le FSE vient renforcer l'action en matière d'accès à l'emploi durable.

## EXPERIENCES

Le candidat bénéficiaire précisera ses compétences et ses savoirs en matière :

- D'implication et de participation dans le réseau des acteurs institutionnels et sociaux locaux,
- D'engagement et de présence auprès des entreprises locales
- De « coaching » vers et dans l'emploi,

## ELEMENTS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE L'ACTION

Les indicateurs suivants seront à renseigner obligatoirement par le porteur de projet :

- Nombre d'entreprises prospectées et nature des contacts,
- Nombre et nature des offres collectées, nombre de mises en relation,
- Tableau de suivi mensuel d'activité,
- Bilans intermédiaires transmis à la structure d'animation et de gestion,
- Typologie des publics accueillis,
- Nombre et nature des contrats signés par catégorie de publics (bénéficiaire du RSA, Jeune, DELD, genre H/F),
- Nombre de contrats de plus de 6 mois par catégorie de publics (bénéficiaire du RSA, Jeune, DELD, genre H/F),
- Nombre de contrats de plus de 6 mois, par catégorie de publics (bénéficiaire du RSA, Jeune, DELD, genre H/F),
- Transmission des contrats de travail à la SAG du PLIE,
- D'autres critères d'évaluation qualitatifs seront à préciser dans la proposition.

## CRITERES DE SELECTION

- |  |     |
|--|-----|
| • - les moyens mis en œuvre                  | 20% |
| • - Les objectifs de retour à l'emploi       | 25% |
| • - Le coût de l'action                      | 35% |
| • - L'expérience du public et du tissu local | 20% |

**Contact / assistance technique**  
Association Maison de l'emploi - Cité des Métiers  
Structure d'Animation et de Gestion du PLIE  
Nathalie FAUCHER 05 46 5534 21  
[plielr@wanadoo.fr](mailto:plielr@wanadoo.fr)